

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 12 juillet 2021



**OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2021-58**



La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 11 juin 2021 relative « à tous les documents et communications écrites de l'Institut national de santé publique en ce qui concerne les Masques SNN200642 du fournisseur Metallifer, lesquels ont été retirés de la circulation suite à un avertissement de Santé Canada. ». Vous trouverez ci-joint les documents accessibles.

Toutefois, certains documents visés ne peuvent être communiqués en vertu de l'article 9 de la Loi puisqu'il s'agit d'ébauches et ou de versions préliminaires.

D'autres documents (avis) relèvent plutôt de la compétence du ministère de la Santé et des Services sociaux puisqu'ils ont été produits par eux ou pour leur compte. Conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous référons, pour ces documents, à leur responsable de l'accès aux documents :

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint
Direction générale de la coordination réseau et ministérielle
et des affaires institutionnelles
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-8864
Télécopieur : 418 266-7024
Courriel : Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

...2

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. - Documents
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-7929